

Addendum à l'Avis de Convocation à l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2018

Complément à l'ordre du jour arrêté par le Gérant

L'ordre du jour arrêté par le Gérant est complété d'une demande par la société Edmond de Rothschild Holding S.A. d'inscription de deux résolutions nouvelles.

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

- Nomination de Madame Cynthia Tobiano en qualité de membre du Conseil de surveillance (résolution A).
- Nomination de Monsieur Yves Aeschlimann en qualité de membre du Conseil de surveillance (résolution B).

La demande de la société Edmond de Rothschild Holding S.A. étant intervenue pendant la finalisation matérielle du Document d'Assemblée générale mixte du 17 mai 2018, les éléments suivants sont insérés dans le présent Addendum :

- les projets de résolutions A et B ;
- les motifs invoqués par la société Edmond de Rothschild Holding S.A. ;
- la position arrêtée par le Gérant et le rapport complémentaire du Conseil de surveillance de la Société sur ces deux résolutions ; et
- les informations relatives aux candidats dont la nomination est proposée.

Projets de résolutions proposés par Edmond de Rothschild Holding S.A.

Résolutions à caractère ordinaire

Résolutions A et B

Résolutions visant la nomination de deux nouveaux membres au sein du Conseil de surveillance

Dans les conditions prévues aux articles L. 225-105 et R. 225-71 du Code de commerce, la société Edmond de Rothschild Holding S.A. a demandé la nomination de deux membres représentants du Groupe Edmond de Rothschild au Conseil de surveillance de la Société lors de l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2018.

Motif invoqué par la société Edmond de Rothschild Holding S.A.

« Le Groupe Edmond de Rothschild a souhaité une nouvelle fois soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires de Rothschild & Co la demande de nomination de deux membres au conseil de surveillance qui en comporte actuellement quatorze et dont les statuts fixent à dix-huit le nombre maximum de sièges.

Cette demande est légitime au regard de sa position d'actionnaire de référence détenant 6,33 % du capital et 7,50 % des droits de vote, qui fait de lui le premier actionnaire de la société après le « concert familial élargi ». »

Résolution A

Nomination de Madame Cynthia Tobiano en qualité de membre du Conseil de surveillance

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer Madame Cynthia Tobiano en qualité de membre du Conseil de surveillance de la Société pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Résolution B

Nomination de Monsieur Yves Aeschlimann en qualité de membre du Conseil de surveillance

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer Monsieur Yves Aeschlimann en qualité de membre du Conseil de surveillance de la Société pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Position du Gérant sur les projets de résolutions A et B

Par décision du 25 avril 2018, le Gérant a décidé de ne pas agréer les projets de résolutions A et B.

Le Gérant, connaissance prise de l'avis exprimé par le Conseil de surveillance de la Société réuni à cet effet le 25 avril 2018, a estimé qu'il ne serait pas dans l'intérêt de la Société et des sociétés du Groupe Rothschild & Co que deux représentants de la société Edmond de Rothschild Holding S.A. siègent au Conseil de surveillance. Cette position du Gérant reste similaire à celle exprimée à l'occasion des Assemblées générales du 24 septembre 2015, du 29 septembre 2016 et du 28 septembre 2017.

Pour la quatrième année consécutive, les motifs notamment invoqués par le Gérant et justifiant de sa position portent sur l'action intentée par la société Edmond de Rothschild Holding S.A. contre la Société et sa filiale Rothschild Martin Maurel (anciennement dénommée Rothschild & Compagnie Banque), devant le Tribunal de grande instance de Paris, relative à l'utilisation du nom Rothschild, dont la Société et Rothschild Martin Maurel contestent fermement le bien-fondé.

Le Gérant invite, en conséquence, les actionnaires à voter contre ou à s'abstenir.

Rapport complémentaire du Conseil de surveillance sur les projets de résolutions proposés par un actionnaire

Par courrier en date du 20 avril 2018 adressé au Président de Rothschild & Co Gestion SAS, Gérant de la Société, la société Edmond de Rothschild Holding S.A. a demandé de soumettre au vote des actionnaires réunis en Assemblée Générale Mixte le 17 mai 2018, deux résolutions relatives à la nomination de deux représentants du groupe Edmond de Rothschild au Conseil de surveillance de la Société.

Le Conseil de surveillance de la Société s'est réuni le 25 avril 2018 pour examiner la demande de la société Edmond de Rothschild Holding S.A. Dans la mesure où cette dernière est similaire dans son principe à celle formulée les trois années précédentes, le Conseil de surveillance s'est penché sur les avis qu'il avait exprimés en prévision des Assemblées Générales Mixtes du 24 septembre 2015, du 29 septembre 2016 et du 28 septembre 2017 (cf. Documents d'Assemblée Générale disponibles sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.rothschildandco.com, sous la rubrique « Relations investisseurs » > « Actionnaires » > « Prochaine assemblée générale et archives »).

Nonobstant les qualités professionnelles des deux candidats proposés, c'est dans ce même contexte et en l'absence de changements réellement intervenus à ce jour sur les éléments qu'il avait considérés déjà à trois reprises, que pour la quatrième année consécutive le Conseil de surveillance réitère à l'unanimité des participants à la réunion du 25 avril 2018, sur recommandations de son Comité des Nominations et des Rémunérations, l'avis qu'il avait exprimé au Gérant et aux actionnaires en prévision des Assemblées Générales Mixtes du 24 septembre 2015, du 29 septembre 2016 et du 28 septembre 2017.

Il ne serait pas dans l'intérêt de la Société et des sociétés du Groupe Rothschild & Co que deux représentants de la société Edmond de Rothschild Holding S.A. siègent au Conseil de surveillance, alors que cette même société a intenté une action devant le Tribunal de grande instance de Paris contre la Société et sa filiale Rothschild Martin Maurel, relative à l'utilisation du nom Rothschild, dont Rothschild & Co et Rothschild Martin Maurel contestent fermement le bien-fondé.

En conséquence, il recommande aux actionnaires de voter contre les deux résolutions présentées par la société Edmond de Rothschild Holding S.A.

Projets de résolutions proposés par Edmond de Rothschild Holding S.A.

Informations et renseignements sur les membres du Conseil de surveillance dont la nomination est proposée par Edmond de Rothschild Holding S.A.

Cynthia TOBIANO

Formation et expérience professionnelle		
Date de nomination proposée par l'actionnaire : 17 mai 2018	Formation	
	1994 – 1996	Institut privé de préparation aux examens et concours de l'enseignement supérieur (IPESUP) de Paris
Echéance du mandat proposé par l'actionnaire : AG 2021	1996 – 2000	MBA, École supérieure des sciences économiques et commerciales de Paris (ESSEC)
	1998	Brandeis University, Boston
Née en 1976	Parcours professionnel	
	2000 – 2003	Goldman Sachs, Analyste – équipe Fusions & Acquisitions, Londres
Nationalité : Française	2003 – 2006	Goldman Sachs, Associate – équipe Fusions & Acquisitions, Paris
	2006 – 2011	Goldman Sachs, Vice-Président – équipe Fusions & Acquisitions, Londres/Paris
Actions détenues : Aucune au 17 avril 2018	2011 – 2013	Edmond de Rothschild (France), Directeur Finance et Développement
		Membre du Comité de Direction et du Comité Exécutif
	Fonctions actuelles	
	Depuis 2013	Directeur Financier du Groupe Edmond de Rothschild et Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. Membre du Comité Exécutif du Groupe Edmond de Rothschild
Autres mandats et fonctions exercés		
Au sein du Groupe		A l'extérieur du Groupe
Néant		Membre des Conseils de : EdR Europe, EdR Monaco, EdR Israël, EdRAM France, EDRPEP (holding des activités de private equity de EdR) et EDR UK

Yves AESCHLIMANN

Formation et expérience professionnelle		
Date de nomination proposée par l'actionnaire : 17 mai 2018	Formation	
	1993	Master en droit, Université de Genève
Echéance du mandat proposé par l'actionnaire : AG 2021	1996	Brevet d'Avocat au Barreau de Genève
	Parcours professionnel	
Né en 1967	1996-1999	Avocat au barreau de Genève
	1999-2000	Tribunal de première instance du Canton de Genève, Greffier de juridiction
Nationalité : Suisse	2001-2009	Magistrat au Pouvoir judiciaire du Canton de Genève, Juge d'instruction
	2010-2012	Banque Mondiale, Washington DC, Senior Financial Sector Specialist, Financial Market Integrity
Actions détenues : Aucune au 17 avril 2018	Fonctions actuelles	
	Depuis 2013	Directeur, Responsable Compliance et Juridique Groupe et membre du Comité Exécutif de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.
	Depuis le 1 ^{er} mai 2014	Membre du Comité Exécutif du Groupe Edmond de Rothschild
	Enseignements	
	Depuis 2016	Adjunct Professor and Senior Fellow of the Financial Integrity Institute, Case Western Reserve University School of Law, USA
Autres mandats et fonctions exercés		
Au sein du Groupe		A l'extérieur du Groupe
Néant		Membre du Conseil d'Administration de Edmond de Rothschild (Israël) Ltd, Tel Aviv.